

Campot

Séance extraordinaire du 19 Septembre 1897

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix sept, le dix-neuf Septembre, à ^{huit heures} ~~neuf~~ heures ^{du matin}, le Conseil Municipal de Cambiers s'est réuni extraordinairement, sous la présidence de M. le maire, au lieu habituel de ses séances, après avoir été légalement convoqué.

Étaient présents: M. M. Campot, maire, De Larfauld, Dutemple, Dereix et De Luchoy, lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

Absents: M. M. Baduillac, adjoint, Cherrut, Briot et Beineip.

M. De Larfauld a été élu secrétaire et il a accepté.

N° 297.

La commission administrative du bureau d'assistance médicale gratuite de Cambiers, conformément à l'art. 14 de la loi du 15 juillet 1893, appelée à médical devant la liste des personnes qu'elle s'occupe, gratuite. N'y a apporté aucune modification depuis la dernière séance du 18 juillet 1897.

Le Conseil Municipal de Cambiers est de son avis et approuve la décision.

N° 298.

Même séance, M. M. Dutemple & Dereix ont été désignés par election pour dresser avec M. De Luchoy

le maire la liste des électeurs-commerçants et ils ont accepté cette mission.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé après lecture.

J. De Larfauld De Luchoy S. Dereix P. Dutemple

Campot